

Projet de loi retraites : même le Conseil d'Etat désavoue le gouvernement

25 janvier 2020



Le Conseil d'Etat a rendu un avis sur le projet de loi sur les retraites. Il met en évidence le caractère bâclé de l'affaire s'agissant de la transformation d'un élément central du modèle social français. Et en particulier :

- l'absence d'éléments chiffrés stables, confirmée par l'étude d'impact qui indique un âge pivot (ou d'équilibre) à 65 ans et une décote possiblement plus importante ;
- les engagements vis à vis du corps enseignant qui n'ont pas vocation à y être présent et ne peuvent être garantis ;
- la masse des ordonnances sur tous les éléments qui concernent la transition pour les personnes actuellement au travail et dont la retraite sera transformée dans le nouveau système ;
- l'avis stipule même que « Le projet de loi ne crée pas un "régime universel de retraite" qui serait caractérisé, comme tout régime de sécurité sociale, par un ensemble constitué d'une population éligible unique, de règles uniformes et d'une caisse unique ».

Bref, un projet qui ne tient pas la route et qui ne sera en rien transformé par la « conférence sur le financement ». Et ce dernier évènement montre un peu plus l'isolement du gouvernement.

Alors, nous qui avons encore battu le pavé ce vendredi, avons fait grève, chanté, dansé... On continue jusqu'au retrait, avec une grosse journée le mercredi 29 janvier et des actions en perspective les 30 et 31.